

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3961 - Jeudi 16 Septembre 2021 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE NATIONAL :

L'UA ne veut « pas de préalables »



Délégation de l'UA devant la presse après la fin de la mission.

POLITIQUE

Le parti Radhi appelle l'opposition à «se ressaisir»

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 16 au 20 Septembre 2021**

Lever du soleil:
06h 01mn
Coucher du soleil:
18h 04mn

Fajr : 04h 59mn
Dhouhr : 12h 05mn
Ansr : 15h 19mn
Maghrib: 18h 07mn
Incha: 19h 21mn



BACCALAURÉAT 2021 À MOHELI

Un candidat pris en flagrant délit de fraude à Nioumachoi

À Mohéli l'examen du baccalauréat a bien démarré dimanche dernier comme dans l'ensemble du territoire national. Tout se déroule dans un climat serein avec le respect de certaines mesures préventives contre la covid-19. Jusqu'à mardi après-midi, un seul cas de tentative de fraude a été enregistré dans le sous centre de Nioumachoi.

L'examen du Baccalauréat a débuté dimanche dernier avec comme d'habitude la philosophie, toutes séries confondues, dans la matinée. Tous les candidats étaient présents à 7h 00mn. Le port des masques, le lavage des mains étaient bien respectés. L'après midi de cette même journée, c'était l'épreuve d'histoire-géo pour les séries A1, C et D. Les candidats de la série G par contre composaient l'épreuve de droit. Les candidats de la série A4 quant eux, n'étaient pas convoqués dans l'après midi de ce dimanche. « Ils composeront l'épreuve d'histoire géographique ultérieurement puisque leurs sujets seront différents des autres séries », précise le chef du centre du lycée, Abdoufakir Lahadji.

Les contrôles des téléphones sont stricts et les candidats ont été tous avertis des nouvelles mesures prises



Candidats au Bac en salle d'examen à Mohéli.

contre les fraudeurs. Cependant, dans le site de Nioumachoi, un candidat de la série A4 qui aurait déjà eu son Bac l'année dernière aurait été trouvé dans la salle d'examen pour composer au nom d'une autre personne. Les règles lui ont été tout de suite appliquées. Ce candidat, selon des sources anonymes, aurait été suspecté par les responsables des examens depuis l'aéroport de Moroni suite aux échanges téléphoniques qu'il a eu et il a été entendu à son insu.

Pour cette session 2021, ils sont 1391 candidats inscrits contre 1200

l'année dernière. La série A1 enregistre un nombre de 346 candidats, 871 pour la série A4, 21 pour la série C, 121 pour la série D et 32 pour la série G. Ils ont été répartis dans 7 sites dont l'EPP de Bangoma avec 172 candidats, EPP de Fomboni centre avec 153 candidats, l'EPP de Nioumachoi avec 232 candidats, l'EPP de Salamani, Fomboni islamique et Wanani avec respectivement 109, 168 et 183 candidats et le lycée de Fomboni avec ses 375 candidats. Au total 22 absents ont été enregistrés pour la première journée contre 20 l'année

dernière.

Nous avons pu joindre une candidate pour tenter de comprendre le motif de son absence. Elle nous a fait comprendre que c'est son nouveau mari, un polygame qui réside en France qui a interdit à cette 3ème femme de faire l'examen du Bac. « J'obéis à mon mari » lâche-t-elle. Jusqu'à l'après-midi de ce lundi, deuxième jour, aucun autre incident n'a été signalé.

Riwad

FAIT DIVERS

Un accident fait un mort et plusieurs blessés au nord e Ngazidja

Malgré les nombreuses alertes et sensibilisations de la gendarmerie contre l'excès de vitesse, une tragédie de la route a causé la mort d'une femme originaire de Ntsaweni et a fait plusieurs blessés.

Encore un accident sur la route menant à Mitsamiouli. Un accident mortel s'est produit lundi 13 septembre dernier sur la route Hahaya-Domoiboini et a causé la mort d'une femme et plusieurs blessés. Selon les informations recueillies par des témoins oculaires, la voiture de marque Zafira roulait à 180 Km/heures, soit une vitesse au-dessus de la moyenne et a fait un tonneau à l'entrée de Ntsaweni. Trois personnes grièvement blessées ont été transportées en toute d'urgence au Chn El-Maarouf et quatre autres hospitalisées à

Ntsaweni.

D'après l'hôpital El-maarouf, parmi les trois blessés, il y a une jeune femme de 21 ans. « Elle est blessée au niveau de la hanche, un homme blessé

à la tête et un autre s'en est sorti avec des égratignures » a-t-il indiqué.

Pour la petite histoire, la regrettée s'était rendue à Vouvouni pour soutenir son fils qui passe le baccalauréat. A la

fin de l'après midi, elle a pris la voiture pour Ntsaweni, là où son destin l'a rattrapé. Dans la même journée, un autre accident a eu lieu sur la route nationale 1 (RN1), Mitsamiouli-Moroni. Cette fois, il s'agit un 4x4 et l'on compte deux blessés graves, évacués aux urgences et les deux autres sont sorties indemnes.

Pour mémoire, la gendarmerie a enregistré trois décès ces derniers jours sur les routes aux Comores. Deux à Ngazidja et un autre à Ndzouani. Elle interpelle encore une fois les automobilistes sur les risques de l'excès de vitesse et les comportements dangereux. « Plus la vitesse est élevée, plus le choc est violent. Les conséquences sont aussi très graves. Les conducteurs doivent être vigilants et responsables », conclut-elle.



Andjouza Abouheir

DIALOGUE NATIONAL :

L'UA ne veut « pas de préalables »

La délégation de l'Union africaine conduite par le Monsieur paix et sécurité de l'organisation panafricaine Bankole Adoye est intransigeante. Elle ne veut pas d'un dialogue qui sera soumis à des préalables. Un camouflet pour l'opposition.

Un camouflet pour l'opposition qui avait mis tous ses œufs dans le même panier pour faire fléchir Azali Assoumani. L'Union africaine ne compte pas accéder à la demande des opposants qui, avant d'aller au dialogue inter-comorien, exigent la libération de « tous les prisonniers politiques ». Mais cela

sans compter sur la position de l'Union africaine qui est l'on ne peut plus claire : « Nous avons constaté la paix, la stabilité, la sérénité et la démocratie aux Comores. Le passé turbulent est un temps révolu. La situation politique est calme qu'en 2018, et même mieux qu'avant 2018 », devait affirmer M. Bankole lors de sa conférence de presse qui bouclait sa mission de trois jours à Moroni.

Jusqu'ici, ce sont les interprétations sur ce que doit être le fil d'Ariane de ce dialogue (départ d'Azali selon l'opposition, échéances électorales de 2024 selon le régime) qui constituaient l'un des principaux points d'achoppement de cette mis-

sion censée faire désescalader les tensions politiques, nées d'abord du tripatouillage constitutionnel de juillet 2018, puis de la présidentielle anticipée de mars 2019. Des tensions que l'UA a même reconnues dans une note interne du 1er juin à l'issue d'une réunion à Addis-Abeba à laquelle le même Monsieur paix et sécurité avait pris part. C'est peu dire que le calme et la sérénité dont ils reconnaissent aux Comores aujourd'hui, est un constat pour le moins incohérent. Et deux mois et deux semaines, la situation politique a-t-elle évolué ?

Il faut dire que la mission de l'UA à Moroni se résume à un désaveu de l'opposition, du moins ses revendica-

tions. Alors que les opposants considèrent qu'il y a des prisonniers politiques à la tête desquels l'ancien président Sambi et le gouverneur déchu d'Anjouan, Salami, la délégation de Bankole Adoye leur prend le contre-pied en affirmant plutôt qu'« il n'y a pas de prisonniers politiques » aux Comores. Et même si c'était le cas, « ce dialogue ne peut pas être sujet à des conditions ou à des préalables », tranche l'émissaire. Deux jours plutôt, l'opposition avait décidé de ne pas participer au dialogue sans ses préalables. On ignore si la position de l'UA va les faire changer d'avis ou non.

Andjouza Abouheir

POLITIQUE

Le parti Radhi appelle l'opposition à «se ressaisir»

Au lendemain de l'appel au dialogue national lancé par Président de l'Union des Comores, le parti Radhi a répondu favorablement et appelle le Front commun des forces de l'opposition d'en faire autant pour un devenir meilleur du pays.

Bans une conférence de presse, le parti RADHI s'est encore exprimé sur l'appel au dialogue national lancé par le président Azali Assoumani et se réjouit de l'attention bienveillante de la mission sur les défis politiques du pays et de sa disponibilité à accompagner les autorités et le peuple comorien dans sa lutte pour préserver l'unité nationale, la paix, la sécurité et la stabilité de l'Etat. Selon le porte parole du parti, c'est une étape cruciale pour le devenir du pays et il appelle le Front commun des forces de l'opposition à y prendre part pour un avenir meilleur du pays. « L'opposition est prête à dialoguer mais en l'absence du président de la République, dans cette démarche, elle n'honore pas le pays et sa politique », avance Mohamed Ahmada, le porte-parole du parti, avant d'ajouter que « l'opposition a boudé et trop parlé d'abus, aujourd'hui l'occasion est là et ils peuvent faire en sorte que tout s'arrête ».

Le parti de Houmed Msaidié regrette la position « insensée et abjecte » de la coalition de l'opposition, exprimée dans la lettre discourtoise adressée au Chef de l'Etat et dans la

correspondance incohérente destinée au Commissaire des Affaires politiques de l'Union Africaine. « La forme de la lettre est discourtoise et impolie. Ça nous a vraiment consterné », précise-t-il. Et d'ajouter que « il est insensé de demander à l'Union Africaine d'inventer une machine à remonter le temps pour invalider les résultats du référendum constitutionnel de 2018 et des élections présidentielles de 2019 reconnus par les instances habilitées et par l'ensemble de la Communauté internationale. C'est un déni de l'autorité de l'Etat qui

encourage l'anarchie et l'incivilité en violation des lois de la République ».

Le parti a également noté avec satisfaction la volonté de l'Union Africaine de soutenir l'adresse du chef de l'Etat au dialogue national pour une démocratie participative et inclusive, dans le processus de préparation des prochaines échéances électorales en vue de promouvoir la concorde nationale pour une alternance apaisée. « Le pouvoir s'acquiert par les urnes et non par le mensonge et la désinformation, encore moins par les insultes provocatrices et les manipulations. Il est

temps que le Front commun réalise que les maintes tentatives de déstabilisation déjouées doivent l'inciter à des comportements politiques responsables et respectueux de l'Etat de droit et de la démocratie à moins qu'il démissionne de la politique au profit de la rébellion », martèle son communiqué. Cette formation politique qui fait partie de l'Alliance de la mouvance présidentielle réitère son appel aux forces de l'opposition à se ressaisir et à participer au dialogue national.

Ibnou M. Abdou



Le parti RADHI fustige l'opposition en conférence de presse

CIRCULATION ROUTIÈRE

Huit catégories d'usagers ont le droit de teinter les vitres de leur voiture

Si l'on tient compte de l'article 94 du code de la route, seuls les voitures du chef de l'Etat, des gouverneurs des îles, du président de l'assemblée, du chef d'Etat-major, de la première dame, du président de la cour suprême, du ministre de l'intérieur, du ministre de la défense, des diplomates, des convois d'argent peuvent avoir des vitres fumées. Les autres usagers sont priés de respecter la loi.

Quelques jours après l'arrivée des activistes du mouvement panafricain Mabedja, qui ont appelé à des manifestations, la gendarmerie nationale a interpellé le 02 septembre dernier des chauffeurs dont les voitures ont des vitres teintées, en se référant à la loi portant code de la route promulguée le 25 juin 2019. Selon eux, les vitres font l'objet d'une réglementation stricte. « Toutes les vitres de véhicule doivent être transparentes tant de l'intérieur que de l'extérieur, conformément à l'article 92 du code de la route. Mais cette interdiction ne concerne pas les véhicules des hautes autorités, des diplomates et convois d'argent, selon

l'article 94 du même code », souligne-t-elle. Cette interpellation serait-elle une coïncidence avec les récentes manifestations des Mabedja ? En tous cas cela fait deux ans que cette loi est en vigueur et qu'elle n'est quasiment pas appliquée jusqu'ici.

Tout compte fait, l'article 92 stipule que « toutes les vitres doivent être en substances transparentes telles que le danger d'accident incorporels soit en cas de bris, réduit dans toute la mesure possible. Elles doivent être suffisamment résistantes aux incidents prévisibles d'une circulation normale et aux facteurs atmosphériques et thermiques, aux agents chimiques et à l'abrasion. Elles doivent également présenter une faible vitesse de combustion ». Une réglementation qui est sélective. L'article 94 précise que « seuls les véhicules de hautes autorités, chef de l'Etat, gouverneurs des îles, président de l'assemblée, chef d'Etat-major, première dame, président de la cour suprême, ministre de l'intérieur, ministre de la défense diplomates, des convois d'argent peuvent avoir des vitres teintées ».

Une situation qui risque de déplaire



à certains car ils sont nombreux à rouler avec des vitres teintées tandis que d'autres roulent sans plaque d'immatriculation ce qui est pourtant interdit par la loi. Le citoyen ne fait que suivre hélas le laxisme ambiant. Il est bon à savoir que le non-respect de la transparence des vitres avant (pare-brises et vitres la-

térales du conducteur et passager) est puni d'une contravention de 3ème classe et un retrait de trois points sur le permis du conducteur, suivant les règles en vigueur dont de la brigade routière a la charge de faire respecter.

Andjouza Abouheir



DECLARATION

Au lendemain de l'appel au Dialogue national lancé par son Excellence AZALI ASSOUMANI, Président de l'Union des Comores, et acté par la lettre N°21-487/PR en date du 09 septembre 2021, adressée aux forces politiques de l'opposition et de la Majorité présidentielle ainsi qu'à la société civile, le parti RADHI a rencontré dans le cadre de l'Alliance de la Mouance Présidentielle, la mission de l'Union Africaine conduite par le commissaire aux affaires politiques chargé de la paix et la sécurité.

Le Parti RADHI se réjouit de l'attention bienveillante de la mission sur les défis politiques du pays et de sa disponibilité à accompagner les autorités et le peuple comorien dans sa lutte pour préserver l'Unité nationale, la paix, la sécurité et la stabilité de l'Etat.

Le Parti a également noté avec satisfaction la volonté de l'Union Africaine à soutenir l'adresse du chef de l'Etat au Dialogue national pour une démocratie participative et inclusive dans le processus de préparation des prochaines échéances électorales en vue de promouvoir la concorde nationale pour une alternance apaisée.

Le Parti RADHI regrette la position insensée et abjecte du Front Commun des

forces de l'opposition, exprimée dans la lettre discourtoise adressée au Chef de l'Etat et dans la correspondance incohérente destinée au Commissaire des Affaires politiques de l'Union Africaine.

En effet Il est insensé de demander à l'Union Africaine d'inventer une machine à remonter le temps pour invalider les résultats du référendum constitutionnel de 2018 et des élections présidentielles de 2019 reconnus par les instances habilitées et par l'ensemble de la Communauté internationale. C'est un déni de l'autorité de l'Etat qui encourage l'anarchie et l'incivilité en violation des lois de la République.

Pour rappel, la plupart des dirigeants de cette opposition ont été candidats à ces élections présidentielles issues de la constitution de 2018 même si à quelques heures de la clôture du scrutin, ils ont boycottés et cassé les urnes dans leurs fiefs politiques.

S'agripper sur la démission du Président AZALI ASSOUMANI comme principe préalable à tout dialogue, relève de la chimère et témoigne de l'irresponsabilité et du désespoir qui caractérise cette frange de l'opposition aux intentions belliqueuses nourries de haine et dépourvues d'espérance pour une alternative dé-

mocratique dont le cœur réside dans l'organisation des élections.

Le Parti RADHI rappelle que le pouvoir s'acquiert par les urnes et non par le mensonge et la désinformation, encore moins par les insultes provocatrices et les manipulations. Il est temps que le Front commun réalise que les maintes tentatives de déstabilisation déjouées doivent l'inciter à des comportements politiques responsables et respectueux de l'Etat de droit et de la Démocratie à moins qu'il démissionne de la politique au profit de la rébellion.

Il est également injuste, choquant et inacceptable d'accuser le Président AZALI de chef de guerre, lui qui a initié et conduit la réconciliation nationale ayant abouti aux Accords de Fomboni, lui qui a toujours œuvré pour l'Unité nationale et qui s'emploie pour le Développement socio-économique à un niveau enviable et jamais atteint.

L'histoire retiendra du Président AZALI, l'homme de dialogue, de la réconciliation nationale et de l'Emergence de notre pays. Contrairement aux allégations de dérives économiques et sociales, les responsables de l'opposition savent pertinemment que les indicateurs économiques et sociaux attestés par les institu-

tions internationales montrent que, malgré la crise économique engendrée par la pandémie de la COVID-19, l'Union des Comores est bien dans la bonne voie pour la réduction de la pauvreté et des inégalités sociales et pour une croissance économique soutenue et durable.

Le parti RADHI réitère son appel aux forces de l'opposition à se ressaisir et à inscrire leur combat politique dans le cadre républicain au détriment de la haine personnalisée et des tentatives de déstabilisation, pour leur propre intérêt et pour l'intérêt supérieur de la Nation. Il prend dieu et la population à témoin et l'histoire en jugera.

Le parti RADHI encourage le chef de l'Etat à persévérer dans sa démarche d'ouverture et de dialogue et à faire valoir la sagesse et le sens de responsabilité qui l'ont toujours caractérisé pour la tenue effective du Dialogue inter comorien tant attendu par la majorité de la population.

Enfin le Parti RADHI renouvelle ses remerciements à la communauté internationale en particulier à l'Union Africaine pour son accompagnement constant et apprécié dans la consolidation de la paix et de la sécurité de notre pays.

**Pour le Bureau Politique
Le Secrétaire Général a.i
Moussa Abdallah MOUMINE**

CONSOMMATION

Bousculades dans les magasins de Mohéli, à la recherche du riz

Le riz, ordinaire est enfin arrivé à Mohéli dimanche dernier, après plus d'un mois de pénurie. La quantité arrivée est très insuffisante par rapport aux besoins de la population. Il faut être coriace pour pouvoir accéder au magasin et espérer obtenir un sac, si tu es connu.

Un peu de soulagement pour la population de Mohéli car le riz ordinaire, exclusivité de l'ONICOR (office national d'importation et de commercialisation du riz) est enfin disponible dans l'île après une semaine de retard par rapport à la date indiquée par le Directeur régional. C'est à bord du bateau Al-yasmine que les quelques 12 tonnes du riz ordinaire (sac de 25kg) sont arrivées au port de Bangoma depuis dimanche matin. Sachant qu'en moyenne la population de l'île consomme près de 20 tonnes de riz, cette faible quantité a créée la panique jusqu'à ce lundi. Aussitôt arrivé dans les magasins, aussitôt épuisé.

« Nous sommes ici depuis 9h jusqu'à 12h sans trouver du riz et l'es-

poir d'en obtenir un sac s'amenuise » regrette un habitant de Mbatsé qui a laissé sa famille depuis 2 jours dans la famine à la recherche de produit de première nécessité qui constitue le mets principal de nombreux comoriens.

Quand au directeur régional de l'ONICOR, Said Mohamed Elface, il tente de rassurer la population en affirmant que d'ici peu le riz sera livré à gogo dans les marchés. « C'est juste un dépannage » devait-il indiqué avant de poursuivre que cette quantité peut couvrir jusqu'au 25 septembre. « Une grosse cargaison de riz est attendue au port de Mutsamudu dans deux semaines, soit à partir du 27 septembre » a-t-il annoncé.

Visiblement ces prévisions semblent loin de la réalité, car dans l'après-midi de ce lundi 13 septembre, on ne trouvait plus aucun sac de riz dans les magasins. « Si on se bouscule dans les magasins à la recherche d'un sac de 25kg qui coûte 7000 fc, c'est parce que nous n'avons pas les moyens d'acheter tous les jours le riz



Bousculade pour avoir un sac de riz.

de luxe qui coûte 1000 le kilo» s'explique un citoyen de Bangoma. Et de poursuivre « pour une famille de 3 enfants on est obligé d'acheter au moins 2 kg ce qui nous revient à 2000 fc sans compter les ailes de poulet ou le poisson, la vie est tellement chère ».

À cela s'ajoute aussi le manque de

pain dans les boulangeries à cause de la pénurie de farine. « On ne sait pas jusqu'à quand, la population est condamnée à vivre cette situation... » regrette Elhalim Madi un grand commerçant de la place.

Riwad

CONCOURS MAYENDELEYO YA MIDJI

5 millions FC remis à l'association championne "Moya Ntrahafu"

L'association "Moya Ntrahafu" championne du projet Mayendeleo ya Midji des Comores Telecom vient de recevoir un chèque de 5.000.000 FC, remis par l'ancien directeur général M'sa Mladjao. Le projet gagnant sur les 30 participants de l'île est "Eco-Plage". Un projet éco-tou-

ristique.

Le gouverneur de l'île, représenté par son secrétaire général, Abdoulhamid Afretane juge très créatifs les financements locaux par rapport aux autres initiatives de la Banque Mondiale ou de l'AFD qu'il faut beaucoup attendre pour voir

clair. « Ce projet démontre que les financements locaux contribuent beaucoup et vite au développement communautaire », dit-il, avant d'ajouter que « ce projet financé localement affiche du palpable, en deux ou trois mois seulement ».

Le gouverneur encourage la jeunesse de Moya et d'autres de suivre cette voie de la compétitivité et combativité. « Moya est choisie comme ville meilleure, mais c'est le pays qui a gagné, puisque la plage Moya accueille des dizaines de milliers de visiteurs par an, locaux et étrangers, souligne un jeune dynamique de l'association appuyée par une autre qui pleure de joie. « Nos remerciements n'ont pas de nom. La société Comores Télécom a lancé un chantier qui est d'ailleurs un bon exemple à suivre pour désenclaver les localités », avance-t-il.

Le gouverneur encourage la jeunesse de Moya et d'autres de suivre cette voie de la compétitivité et combativité. « Moya est choisie comme ville meilleure, mais c'est le pays qui a gagné, puisque la plage Moya accueille des dizaines de milliers de visiteurs par an, locaux et étrangers, souligne un jeune dynamique de l'association appuyée par une autre qui pleure de joie. « Nos remerciements n'ont pas de nom. La société Comores Télécom a lancé un chantier qui est d'ailleurs un bon exemple à suivre pour désenclaver les localités », avance-t-il.

« Ce projet démontre que les financements locaux contribuent beaucoup et vite au développement communautaire », dit-il, avant d'ajouter que « ce projet financé localement affiche du palpable, en deux ou trois mois seulement ».

Le gouverneur encourage la jeunesse de Moya et d'autres de suivre cette voie de la compétitivité et combativité. « Moya est choisie comme ville meilleure, mais c'est le pays qui a gagné, puisque la plage Moya accueille des dizaines de milliers de visiteurs par an, locaux et étrangers, souligne un jeune dynamique de l'association appuyée par une autre qui pleure de joie. « Nos remerciements n'ont pas de nom. La société Comores Télécom a lancé un chantier qui est d'ailleurs un bon exemple à suivre pour désenclaver les localités », avance-t-il.

Nabil Jaffar



Le premier magistrat de la com-



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité- Développement

**GRUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT**



**MINISTRE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DE L'URBANISME,
CHARGE DES AFFAIRES FONCIERES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**

DIRECTION GENERALE DES ROUTES ET TRANSPORT ROUTIER

Avis d'Appel d'Offres International

Projet de réhabilitation du réseau routier PRRR II

Travaux de réhabilitation de la RN2 tronçon Mitsoudje- Foubouni (38,2 km),

Date d'émission : 01/09/2021

N° TC-Prêt FAT: N° 5900150002854

N° TC-Prêt FAD: N° 2100150042354

N° TC-DON FAT : N° 5900155016270

AAO numéro : N°21/002/MATUAFTT/DRGTR/BAD

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement/du Fonds Africain de Développement (FAD) ci-après dénommée « la Banque » pour financer le Projet de Réhabilitation du Réseau Routier – Réhabilitation de la RN2 (Moroni-Foubouni : tronçon Moroni – Ouroveni et a l'intention d'utiliser une partie de ce prêt pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux de réhabilitation de la RN2, Tronçon Mitsoudje- Foubouni (38.2 km) Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement.

2. La Cellule d'Exécution du Projet de Réhabilitation du Réseau Routier sollicite des Offres fermées de la part de Soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de réhabilitation de la RN2 du tronçon Mitsoudje- Orouveni, tranche ferme du PK 11+000 au PK42+000 et Orouveni – Foubouni, tranche conditionnelle du PK 42+000 au PK49+200) en un marché.

3. La procédure d'appel d'Offres sera conduite par mise en concurrence (internationale) en recourant à un Appel d'Offres International (AOI) ouvert telle que définie dans le Cadre de Passation des Marchés de la Banque (Octobre 2015), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles telle que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations auprès de la Direction Générale des Routes et Transport Routier située sur la route de la Corniche BP12 Moroni ou à la Cellule d'Exécution du Projet sise à Moroni – Coulé (route Manhad), Téléphone : +269 349 60 69 / +269 321 18 33, E-mail : cep.rehabilitation.bad@gmail.com avec copie saidhousseini@hotmail.com et prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres pendant les heures de travail du lundi au vendredi de 7 h 30 mn à 14 h 30 mn (heures locales de Moroni – Union des Comores) à l'adresse mentionnée ci-dessus.

5. Le Dossier d'Appel d'Offres en français peut être acheté par

tout Soumissionnaire en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de **Sept Cent Cinquante mille Francs Comoriens (750 000 KMF)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera en espèce, Chèque bancaire ou par virement sur un compte spécifié après demande. Le Dossier d'appel d'offres sera adressé soit à domicile pour les Soumissionnaires locaux ou ayant une représentation locale, soit par courrier aérien pour les Soumissionnaires étrangers.

6. Les Offres doivent être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le 18/10/2021 à 12 heures 00 minutes précises** (heures locales de Moroni – Union des Comores). Les Offres électroniques ne seront pas autorisées. Les Offres hors délai seront rejetées. Les Offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des Soumissionnaires et de toute personne qui choisit d'y assister à l'adresse ci-dessous le 18/10/2021 à 12 heures 30 minutes.

7. Les soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie de soumission d'un montant au moins égal à **deux cent quarante millions de Francs Comoriens (240 000 000 KMF)** ou son équivalent dans une monnaie librement convertible.

8. Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est Direction Générale des Routes et Transport Routier
A l'attention de Monsieur Said Housseini Aboubacar
Directeur Général des Routes et Transport Routier (DGRTR)
Adresse : Route de la Corniche Moroni, Union des Comores

**Directeur Général des Routes et Transport Routier
SAID HOUSSEINI ABOUBACAR**

SOCIÉTÉ

Fayçal Bianrif invite la clientèle aux goûts locaux de Mohéli

À 36 ans seulement, il a réussi à mettre en œuvre deux projets. De la production à la restauration, Fayçal Bianrif vise à élargir son activité pour donner la chance aux autres jeunes d'avoir un emploi mais aussi donner de la valeur à nos produits locaux. L'enfant de Bangoma à Mohéli, compte d'ici la fin de l'année ouvrir 6 annexes de son restaurant « les délices frais » à Ngazidja.

Après avoir lancé son projet prestigieux dans la production agricole, Fayçal Bianrif veut agrandir son affaire. Il ouvre son premier restaurant à Ngazidja. L'idée est de faire profiter sa clientèle en offrant des plats copieux, typiques à base de produits locaux. « J'ai lancé des activités agricoles à Mohéli et je me suis rendu compte que j'avais des difficultés à transporter mes produits dans les autres îles à cause de la durée. Et pour pouvoir conserver la valeur de mes produits, le mieux c'est de faire découvrir aux gens nos différentes variétés.

D'où l'idée de mettre en avant la cuisine mohélienne dont des plats traditionnels », souligne celui qui met tout pour sauver la production.

Avec 12 salariés pour un départ, l'enfant de Bangoma à Mohéli vise à élargir son activité d'ici la fin de l'année. Il compte ouvrir 6 annexes, à Fombouni, Mitsamiouli et Moroni pour recruter 50 personnes au maximum. Un projet qui va sans doute réduire le chômage dans le pays. « Nous démarrons avec 12 salariés mais j'espère que d'ici la fin de l'année, nous en aurons 50. Nous investirons aussi à Anjouan si tout va bien », précise-t-il.

Issu d'une famille de restaurateurs, Fayçal sera bien entouré avec des professionnels comme son petit frère, le patron du restaurant « Maecha Bora » à Mohéli. Le propriétaire du resto « les délices frais » a réfléchi à tous les paramètres, avec des tarifs accessibles à la clientèle, vu la crise économique qui frappe le pays actuellement. Pour rappel, ce jeune licencié de Comores Télécom pour motifs politiques, s'est



Fayçal Bianrif jeune entrepreneur de Mohéli.

lancé dans l'agriculture. Un choix qu'il assume fièrement. Amoureux de la terre, il devient un des meilleurs producteurs dans le pays avec sa récolte de banane, manioc, fruits et légumes.

Son objectif est de booster l'économie comorienne car c'est là où réside la vraie émergence.

Andjouza Abouheir

PRODUITS DE RENTE

Les vols de girofle à Mohéli prennent de l'ampleur

Le kilogramme de girofle a vu son prix passer de 1500 fc en 2018 à 2250 fc cette année. Un prix qui n'est pas au top mais qui suscite déjà des cambriolages à domicile et attaques nocturnes sur les toits des maisons où l'or noir est souvent séché.

Mohéli est la deuxième île comorienne où le girofle est cultivé en grande quantité derrière Anjouan. Cette richesse se localise beaucoup plus dans la région de Djando mais aussi à Djoiezi. Dans cette période partout où tu passes, à travers rues et ruelles de Djoiezi, on ne respire que l'odeur de girofle qui jonche le sol.

Avec le prix du girofle qui a sensiblement augmenté cette 2021, par rapport aux quatre dernières années, soit 2250 fc le kilogramme sec, l'insécurité guette à tout moment les producteurs de ce produit de rente très prisé. Tout le monde veut avoir du girofle même ceux n'en ont pas dans leurs champs.

Ce dimanche à Fomboni dans le quartier Coopérant, des inconnus sont entrés par effraction dans une maison en pleine journée et sont ressortis avec 3 sacs de girofle sec. C'était vers 12 heures, au moment où les propriétaires des lieux n'étaient pas encore de retour. Certaines personnes les ont vu transporter les sacs mais n'ont pas fait attention.

« Nul n'est à l'abri d'un vol. Certains se font voler dans leurs champs tandis que d'autres ont eu des visites nocturnes sur le toit de leurs maisons » a indiqué Hamada Bacar, un des grands cultivateurs de girofle à Djoiezi avant d'ajouter « moi même on m'a volé plus de 100 kg sec sur le toit de la maison de mon fils ».

À quelques mètres de là, un vieil homme âgé de quatre-vingt ans, après avoir passé toute la nuit du vendredi à séparer le girofle de ses pédoncules, a pu remplir un sac de 30 kg de girofle

separé. Il s'appropriait à le sécher le lendemain, « malheureusement un intrus s'est introduit dans ma maison cette nuit pour me le voler » regrette-il.

Cette même nuit, un inconnu c'est infiltré dans l'appartement du regretté Nassur Riziki à coté du terrain de football de Djoiezi pour lui voler du girofle « on a vu le voleur entrer dans ma maison mais je ne pourrais rien faire contre lui » précise la veuve de l'ancien journaliste d'Alwatan. Les cris de détresse de cette dame n'ont servi à rien étant donné l'éloignement de son domicile.

En l'espace de 5 jours seulement, quatre personnes se font voler du girofle dans la ville de Djoiezi. À Wanani dans la région Djando on dénombre ce dimanche deux autres victimes de vol de girofle.

Riwad



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riward
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21 / 322 76 45



DECLARATION

Depuis quelques mois, la population comorienne comme les opinions publiques nationales et internationales assistent à une série d'initiatives arbitraires du Colonel Azali Assoumani, dans le seul objectif de « vendre » l'idée qu'il est attaché à dépasser les profondes contradictions qu'il a lui-même créées ces dernières années dans le pays pour réaliser la réconciliation nationale.

Ces tentatives multiples et désordonnées, en réponse à la pression nationale et internationale, traduisent, en réalité, le fiasco du régime et son incapacité à définir une véritable démarche nationale, inclusive et de nature à obtenir l'adhésion de la population comorienne de l'intérieur comme celle de la diaspora.

C'est une évidence pour la plupart des observateurs honnêtes : La gouvernance du Colonel Azali Assoumani, basée sur la terreur, a provoqué une déferlante colère au sein de la population et qui est devenue irréversible.

Les causes de ces échecs sont profondes, intrinsèques au régime et prennent leurs origines :

- Dans la perte totale de légitimité du pouvoir d'Azali Assoumani à représenter le pays et la nation comorienne. Depuis 2019, il se maintient au pouvoir par la ruse et la force militaire, bafouant toutes les libertés démocratiques, renvoyant diverses forces de l'opposition à l'exil et livrant le pays tout entier à l'armée. Nous assistons aujourd'hui à la mise en œuvre du plan machiavélique d'Azali Assoumani illustré en 2019 par des gestes de menaces de couper des têtes, lors de ses meetings de campagne.

- Dans son manque de légitimité nationale, Azali Assoumani se débat pour construire par la manipulation une légitimité régionale et internationale. Il espère ainsi instrumentaliser l'Union Africaine à cette fin. L'opposition comorienne, toutes tendances confondues, n'a de cesse de dénoncer vigoureusement les manoeuvres d'Azali Assoumani et de lui dénier toute prétention à représenter les Comores.

- Depuis le 26 mai 2021, Azali Assoumani a épuisé la légalité du mandat qui lui a été confié en 2016. Il n'est plus un chef d'Etat. Il est devenu un chef de guerre, prêt à user de tous les moyens, y compris le recours à la terreur et à la guerre civile, pour se maintenir avec son clan au pouvoir.

Un tel comportement, de la part d'un homme qui use de la violence pour bafouer la Constitution de son pays, le disqualifie pour parler ou représenter notre institution continentale.

L'Union Africaine, au risque de ternir son image, doit se garder de cautionner, d'une façon ou d'une autre, une personne qui viole la Constitution de son pays et qui n'a pas été élue régulièrement en 2019, comme l'ont constaté ses propres observateurs.

Face à cette grave crise institutionnelle de notre Pays,

Le COMRED

- **Ne reconnaît** au Colonel Azali Assoumani aucune légitimité ni légalité pour appeler au dialogue. Son parti (la CRC), sa mouvance et lui-même ne sont rien de plus qu'un courant d'opinion extrêmement

minoritaire dans le pays.

- **Déclare impérieuse la démission** d'Azali Assoumani de sa fonction de fait, afin de faire éviter à notre pays le pire des scénarios, pour qu'un souffle nouveau de pacification du climat politique et social émerge, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour reconstruire notre Archipel.

- **Rappelle que la crise institutionnelle actuelle** puise sa source dans la rupture par le colonel Azali Assoumani du pacte qui liait l'ensemble du pays avec le soutien de la communauté internationale qu'est l'Accord de Fomboni de 2001.

- **Appelle la communauté internationale** à cesser tout soutien à un gouvernement illégitime qui a failli à toutes ses responsabilités, et de s'engager sérieusement au côté du peuple comorien dans la recherche d'une solution globale et à long terme pour arrêter la répression féroce qui s'abat sur les forces vives qui veulent s'exprimer conformément au droit que leur accorde la Constitution

- Salue le courage et le patriotisme des forces de la Diaspora incarnées par le mouvement **MABEDJA** et appelle toutes les forces vives du pays à se rassembler pour hâter la victoire des forces démocratiques contre la dictature.

- Exige la libération immédiate des prisonniers et des personnalités détenues arbitrairement, en particulier, le lanceur d'alerte Abdallah Abdou Hassane dit AGWA, Mohamed Mwana et les défenseurs des libertés publiques Farhane, Chamoun et Massoud.

- **Invite** solennellement et prestement la Communauté internationale à prendre les meilleures dispositions pour réunir toutes les forces politiques, celles de la société civile intérieure et extérieure, dans un cadre neutre et sécurisé, pour un véritable dialogue des forces vives de la Nation et non pour cautionner la mascarade en cours, dans laquelle le Colonel Azali Assoumani ne se retrouve qu'avec les siens.

- Adresse un message d'espoir et de rassemblement au peuple comorien tout entier autour du projet du COMRED, afin de restaurer la République, de mettre en place un nouveau modèle institutionnel et économique, capable d'une part, de bloquer définitivement tout processus de dictature dans notre Archipel, et d'autre part, de porter d'un État de droit garantissant la paix, la stabilité, la prospérité et un meilleur vivre-ensemble librement consenti.

Moroni 13/09/ 2021

La Convergence Des Mouvements Pour La République Et L'Etat De Droit est composée des Mouvements et personnalités suivants : Collectif des Notables de Ngazidja, Mouvement du 17 Février (M17), Pcdp-Djamnazi, Mouroua, Shababi Mkombozi Daoula ya Haki, des personnalités comme le Général Salimou Mohamed Amiri, Dr. Hamidou Karihila, Mme Soiffat Bourhane ancienne ministre, Mme Tamadoune Andhoimati Dakidadi ancienne maire de Fomboni, Ibrahim Dufrihe-Soilhi ex Premier Adjoint au Maire de Montreuil